

## Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant la composition de la Chambre de recours des Services du Gouvernement de la Communauté française

A.Gt 18-03-1998

M.B. 08-09-1998

### **modifications:**

A.Gt 20-12-2001 - M.B. 17-01-2002

A.Gt 04-02-2002 - M.B. 01-03-2002

A.Gt 25-06-2002 - M.B. 02-08-2002

A.Gt 26-09-2003 - M.B. 09-12-2003

A.Gt 28-02-2005 - M.B. 08-04-2005

A.Gt 03-12-2004 - M.B. 18-10-2005

A.Gt 17-11-2006 - M.B. 19-01-2007

A.Gt 17-02-2011 - M.B. 21-04-2011

A.Gt 07-11-2013 - M.B. 15-01-2014

A.Gt 15-05-2014 - M.B. 23-06-2014

A.Gt 26-06-2015 - M.B. 22-07-2015

A.Gt 14-03-2016 - M.B. 27-04-2016

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale du 8 août 1980 de réformes institutionnelles, notamment l'article 87, modifié par la loi spéciale du 8 août 1988 et par la loi spéciale du 16 juillet 1993;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 portant statut des agents des Services du Gouvernement de la Communauté française, notamment son titre XII;

Sur la proposition du Ministre de la Fonction publique;

Vu la délibération du Gouvernement du 2 mars 1998,

Arrête :

**Modifié par A.Gt 17-11-2006 ; A.Gt 17-02-2011 ; A.Gt 07-11-2013 ; A.Gt 15-05-2014 ; A.Gt 26-06-2015 ; A.Gt 14-03-2016**

**Article 1<sup>er</sup>.** - En exécution de l'article 107 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 22 juillet 1996 portant statut des agents des Services du Gouvernement de la Communauté française, la Chambre de recours compétente pour les agents des Services du Gouvernement, à l'exception des fonctionnaires généraux, est composée comme suit :

a) sont nommés en qualité de président et présidents suppléants de la Chambre de recours, 1<sup>re</sup> section :

Président : M. Michel Enckels, Magistrat [*modifié par A.Gt 17-02-2011 ; A.Gt 14-03-2016*]

Présidents suppléants : M. Claude Chenoix, Fonctionnaire général honoraire [*modifié par A.Gt 28-02-2005 ; A.Gt 17-02-2011 ; A.Gt 14-03-2016*]

**Remplacé par A.Gt 14-03-2016**

b) sont nommés en qualité de président et présidente suppléante de la Chambre de recours, 2<sup>e</sup> section :

Président : M. Jacques Lefèbvre, Directeur général;

Présidente suppléante : Mme Linda Annaert, Directrice générale adjointe.

c) sont désignés par le Gouvernement en qualité d'assesseurs et d'assesseurs suppléants de la Chambre de recours, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sections :

1. Assesseur : Mme Michèle Carlier  
Suppléants : Mme C. Demeester [modifié par A.Gt 17-02-2011]  
M. David De Wael [modifié par A.Gt 26-09-2003 ; A.Gt 14-03-2016]
2. Assesseur : M. Jean-Luc Baudry [modifié par A.Gt 25-06-02 ; A.Gt 17-02-2011]  
Suppléants : M. Stéphane Caty [modifié par A.Gt 14-03-2016]  
M. Albert Renard [modifié par A.Gt 17-02-2011 ; A.Gt 14-03-2016]
3. Assesseur : M. Laurent Moosen [modifié par A.Gt 07-11-2013 ; A.Gt 14-03-2016]  
Suppléants : Mme Odile Demilie [modifié par A.Gt 07-11-2013]  
M. J.-M. Cassiers [modifié par A.Gt 26-09-2003]
4. Assesseur : M. Françoise Detrez [modifié par A.Gt 17-11-2006]  
Suppléants : Mme M.-S. Chatlain [modifié par A.Gt 26-09-2003; A.Gt 17-02-2011]  
M. A. Delsinne
5. Assesseur: Mme N. Laeremans [modifié par A.Gt 17-02-2011]  
Suppléants: Mme Nadine Otten [modifié par A.Gt 26-09-2003; A.Gt 17-02-2011]  
Mme Marie-Line Kinet.
6. Assesseur: Mme Emmanuelle Windels [modifié par A.Gt 26-09-2003 ; A.Gt 07-11-2013]  
Suppléants: Mme F. Servais [modifié par A.Gt 17-02-2011]  
M. F. Autem. [modifié par A.Gt 17-02-2011]

d) sont désignés par la Centrale générale des Services publics (C.G.S.P.) en qualité d'assesseurs et d'assesseurs suppléants de la Chambre de recours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections :

1. Assesseur : M. G. Cervellin [modifié par A.Gt 17-02-2011]  
Suppléants : M. Christian Scarniet [modifié par A.Gt 17-11-2006 ; A.Gt 15-05-2014]  
Mme J. Petit [modifié par A.Gt 17-02-2011]
2. Assesseur : Mme Anne-Marie Vanhooren [modifié par A.Gt 17-11-2006]  
Suppléants : Mme Viviane Franque [modifié par A.Gt 17-11-2006 ; A.Gt 15-05-2014]  
M. Francis Dennoz [modifié par A.Gt 17-02-2011 ; A.Gt 15-05-2014]

e) sont désignés par la CSC-Services publics en qualité d'assesseurs et d'assesseurs suppléants de la Chambre de recours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections : [modifié par A.Gt 17-11-2006]

1. Assesseur : M. J.-M. Andrin  
Suppléants : Mme N. Barbieux  
M. B. Fally  
  
*modifié par A.Gt 04-02-2002*
2. Assesseur : M. Philippe Henrion [modifié par A.Gt 17-11-2006]  
Suppléants : M. C. Privé  
M. D. Stéphany.

f) Sont désignés par le Syndical libre de la Fonction publique (S.L.F.P.) en qualité d'assesseurs et d'assesseurs suppléants de la Chambre de recours, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sections:

1. Assesseur : Mme Martine Thomas  
Suppléants : M. Luc Mathieu ;[modifié par A.Gt 07-11-2013]  
M. Olivier Caucheteur [modifié par A.Gt 26-06-2015]
2. Assesseur : Mme Françoise Saim ; [modifié par A.Gt 07-11-2013 ; A.Gt 26-06-2015]  
Suppléants : M. Michel Andris ; [ modifié par A.Gt 07-11-2013 ; A.Gt 26-06-2015]  
M; Pierre Rosez

**Modifié par A.Gt 26-09-2003 ; A.Gt 17-02-2011**

**Article 2.** - En exécution de l'article 107, § 6, du même arrêté, Mme C. GOERGEN et M. P. Fontaine sont désignés respectivement en qualité de greffier-rapporteur et greffier-rapporteur suppléant de la Chambre de recours, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> sections.

**Article 2bis.** - Le Ministre de la Fonction publique est compétent pour procéder aux modifications ultérieures du présent arrêté.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

**Article 4.** - Le Ministre de la Fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 18 mars 1998.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre du Budget, des Finances et de la Fonction publique,

J.-Cl. VAN CAUWENBERGHE